Juin 2017

Union de Quartier Notre-Dame

Bulletin n°106

www.notredame-grenoble.org

Directeur de la publication : Gérard Hudault

EDITORIAL

Cyclistes, à l'aide !

Pour notre réunion publique du 15 mai, nous avions interrogé les passants pendant une semaine (70 réponses) sur les plaisirs et les déplaisirs de la marche à pied dans le quartier. Les réponses ont servi de support pour l'animation de cette rencontre avec la municipalité.

Parmi les désagréments, la circulation de vélos sur les trottoirs, souvent à grande vitesse dans les rues piétonnes a été ciblée en tête des difficultés pour les piétons, avec de sérieux risques de télescopage, de chutes, d'émotions cardiaques quand ils déboulent silencieux derrière vous. (Cf compte-rendu ci-joint)

Quand on aborde cette question avec les usagers réguliers de ce mode de transport, dit doux, ils font état des risques qu'ils prennent à cause des voitures. Est-ce une raison pour transférer ces risques à plus faibles qu'eux ?

La pratique cycliste se développe, ce qui est une très bonne chose, mais, Cyclistes, rappelez-vous que vous êtes aussi piétons parfois. Merci de vous encourager mutuellement à respecter cet autre mode de transport encouragé par l'extension des zones piétonnes.

Gérard Hudault

Nous incorporons dans ce bulletin 3 pages concernant nos inquiétudes sur le développement des bars, producteur et distributeurs d'alccool.

Réunion publique de l'Union de Quartier Notre-Dame en présence du Maire, Eric Piolle

Plusieurs élus nous ont honorés de leur présence, ainsi que des représentants des collectifs et associations du quartier et de nombreux habitants.

La cohabitation piétons-cyclistes fut un des axes majeurs de la discussion, basée sur les résultats d'interviews de piétons déambulant dans notre quartier : peur d'être renversé par un vélo, sans-gêne des cyclistes qui roulent trop vite, grimpent sur les trottoirs, surprennent les piétons en surgissant sans bruit derrière eux.

Monsieur Wiart, adjoint aux déplacements, nous a précisé la législation actuelle. Légalement, on ne peut pas empêcher les vélos de circuler dans les rues piétonnes, bien qu'aucune voie ne puisse leur être dédiée, à condition que leur vitesse n'excède pas 5 kilomètres à l'heure.

La place des vélos est sur la chaussée et non pas sur les trottoirs. Les pistes cyclables sont là pour ça. Même à contre-sens de la circulation automobile, elles ne présentent pas un danger particulier car tout le monde ralentit ; il en est de même depuis la suppression des feux de signalisation à certains carrefours. Pour que les cyclistes redeviennent piétons au centre-ville, la municipalité cherche à développer le stationnement des vélos par la pose d'arceaux sur la voirie à l'extérieur des zones piétonnes. *(suite page 2)*

Permanences le samedi à 11 heures, 10 rue Chenoise / tel : 04 57 93 79 59

J'adhère à l'Union de Quartier Notre-Dame pour 2017 (9 Euros)

Prénom…….. Nom……

N°…….. Rue ou Place ……

Tél……Adresse e-mail ……

(Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Union de Quartier Notre-Dame)

Réunion publique du 15 mai (suite)

Par ailleurs, le Police municipale a déjà mené des opérations de rappel à la loi et délivré une centaine d'amendes dans le secteur II (le nôtre). Elle pourrait être remplacée dans cette tâche par des agents municipaux assermentés quotidiennement sur le terrain.

La propreté, sujet sensible s'il en est. Les réponses à ce sujet données dans nos interviews sont moins pessimistes qu'on pourrait le penser. « Le quartier Notre-Dame est bien préservé des saletés le matin », « il est propre et entretenu », « je note une amélioration près des Halles ». Madame Lheureux nous présente les améliorations apportées ces derniers temps. Aux balayeuses municipales qui passent tous les matins, ont été adjoints une équipe de balayeurs le samedi matin et l'après-midi autour des abris bus quand nécessaire. 200 agents municipaux sont chargés de la propreté urbaine. Certains d'entre eux (3 ou 4) pourront verbaliser les incivilités.

Monsieur Piolle nous précise que le ramassage des ordures ménagères continuera aux mêmes heures matinales.

Le foyer- logement pour personnes âgées de la rue Pierre Duclot. Cette maison de retraite pour personnes âgées valides sera définitivement fermée à la fin de l'année. Notre maire a du prendre cette décision pour des raisons de sécurité, les circuits électriques n'étant plus du tout aux normes. Ce bâtiment va donc se trouver vide et, peu ou prou à l'abandon, avec toutes les risques que cela comporte en matière de dégradation du bâti, de squat éventuel etc… L'Union de Quartier Notre-Dame et celle du Centre Ville vont travailler avec la mairie sur les utilisations possibles de ce lieu, pour qu'il reste centré sur les personnes âgées. Un premier rendez-vous a déjà été pris pour le 13 juin avec Madame Capdepon, adjointe en charge des personnes âgées.

Monsieur Antoine Back, responsable du secteur 2, a répondu à différentes questions des participants ; par exemple, fin des travaux sur la Passerelle St Laurent prévu en 2020, reprise de la rénovation des immeubles de la rue Renauldon, installation éventuelle de capteurs de son dans certains lieux sensibles…

Après la fin de cette réunion publique, habitants et quelques élus ont continué à s'entretenir jusqu'à une heure tardive.

Claude Bagnérès

Réactions d'une habitante

- Rien sur le planning de réfection des rues Renauldon et Chenoise qui sont dans un état pitoyable. Les touristes que l'on voit passer plusieurs fois par semaine, que doivent-ils penser ?
- Bien sur, la tendance de notre époque est la chasse aux voitures dans les centre-ville au bénéfice des piétons. Quelle aide la ville doit-elle apporter aux commerçants pour leur éviter de fuir ? Voir le nombre de magasins qui ferment et donc n'attirent plus les piétons (futurs clients).
- Pourquoi autant de bars, de kebabs et autres bistrots ?

Une poterie dans notre quartier

Il y a un an, s'installait rue Trés-Cloitres, à la place de l'ébéniste menuisier, Florence de Palma, céramiste qui compose et fabrique (façonnage, cuisson, vernissage) toutes sortes de poteries très colorées, à base de grès : vaisselle et objets variés de décoration. La poterie c'est sa passion qu'elle a exercée pendant 9 ans dans un atelier à Fontaine et qu'elle enseigne en divers lieux. A la rentrée elle ouvrira dans son atelier des cours pour enfants et adultes. Qui imagine que ces poteries sont cuites à 1280° et consomment une tonne par an de terre de Bourgogne et autres origines ? site : florence-depalma.com ; 06 23 89 74

Des boites à livres

Le concept est simple et repose sur la notion de partage. Une boîte à livres est une mini-bibliothèque sur le domaine public accessible toute l'année, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Chacun peut venir déposer des livres dans ces mini bibliothèques de rue ou se servir en libre-accès. Et ensuite, c'est vous qui décidez : vous pouvez piocher pour offrir, juste pour feuilleter, pour emporter chez vous, pour garder à jamais ou pour rendre après, vous pouvez déposer pour vous débarrasser ou pour partager un coup de cœur.

Au moins une sera installée dans le quartier (financement par le budget participatif de 2016). L'emplacement sera sans doute au coin des rues Chenoise et Lionne.

Bassaler
MAROQUINERIE
PARASOLERIE
VOYAGE
17 PLACE GRENETTE
38000 GRENOBLE Fax 04 76 44 30 55 ☎ 04 76 44 30 18

Ville vont travailler avec la

Nuisances nocturnes : ce Centre Ville qui devient invivable

Illustration : KEITH HARING PEOPLE WITH BEER PINTS PARODY

Le 15 mai, lors de l'Assemblée générale de l'Union de quartier et de la réunion publique qui a suivi, plusieurs habitants ont interpellé le Maire sur les nuisances insupportables liées à la transformation de notre quartier en débit de boissons à ciel ouvert de minuit à 3h00 du matin.

Deux collectifs - soutenus par l'Union de Quartier - se sont constitués, réunissant plus de 150 personnes. La situation est critique rue Auguste Gaché, et la perspective de l'ouverture d'un pub avec brasserie à l'emplacement de l'ancien magasin Casino situé à l'angle des rues Pierre Duclot, des Clercs et Barnave fait monter l'inquiétude des riverains.

Des pétitions circulent, la presse s'en est récemment fait l'écho.

Les habitants sont las non seulement de ces nuisances, mais aussi de témoigner, « pétitionner », dépenser une énergie considérable à appeler les services de Police, interpeller les services des Municipalités successives en relevant le non-respect des lois et des règlements qui devraient régir la vie communautaire de notre quartier

Les pouvoirs du Maire, en matière d'urbanisme comme de police, lui permettent d'agir !

L'ouverture d'un débit de boissons a trait à la fois la tranquillité publique (tapage nocturne), au bon ordre (rassemblement de personnes), à la salubrité (hygiène des locaux), à la santé (alcoolisation) et à la sécurité (établissement recevant du public).

C'est la raison pour laquelle l'Union de Quartier a adressé au Maire, le 5 juin, un courrier relevant 10 points sur lesquels des améliorations sont attendues, et pour lesquelles nous demandons des réponses précises, et des actes.
Nous vous tiendrons informé(e)s.
Pour télécharger la lettre au Maire : http://www.notredame-grenoble.org/
Contact collectifs :

- Quartier des antiquaires » : collectifquartierantiquaires@gmail.com
- Sainte-Claire-Duclot-Clercs-Herbes-Claveyson » : No.Pub.4NotreDame@gmail.com

Extraits de la lettre de l'UNION de Quartier à Monsieur Eric Piolle

Monsieur le maire ,

Il est un sujet récurrent depuis des années que nous pourrions résumer sous le terme de « pouvoirs du maire ». Bien sûr, cela concerne les questions de vie courante, mais aussi, comme vous le savez, les fortes inquiétudes qui se développent sur l'avenir de ce quartier dont bon nombre d'habitants nous disent leur souhait de le quitter, à cause de la généralisation des commerces de bars et de l'activité nocturne induite.
Nous ne saurions nous y résoudre .../...

Nous sommes particulièrement inquiets concernant a création d'une brasserie rue Pierre Duclot avec un lieu de consommation de boissons alcoolisées de 119 personnes déclarées et sans doute beaucoup plus …/...

En annexe nous récapitulons une liste des points sur lesquels nous attendons des améliorations et vous prions de nous faire part des actions que vous mènerez pour y parvenir …/...

Points sur lesquels des améliorations sont attendues et une application effective

1. Que vos services exercent une plus grande vigilance sur les autorisations d'urbanisme (PC, AT, DP) et d'exploitation. L'union de quartier doit être informée des demandes d'autorisation de travaux suffisamment à temps pour que des tiers puissent au besoin, s'y opposer.
2. Que les terrasses n'empiètent pas sur les places de stationnement.
3. Que les nouvelles autorisations de terrasses restent limitées aux établissements proposant effectivement une restauration (présence et utilisation d'une cuisine).
4. Que ces autorisations demeurent temporaires et donc reversibles , notamment si l'activité de cuisine vient à cesser.
5. Que les terrasses soient débarrassées au plus tard à 23h, et que leur rangement soit effectué avant cette heure, dans le respect du voisinage (sans bruit).
6. Que la règlementation relative au bruit soit respectée, et pour s'en assurer que des mesures du niveau et des pointes de bruit soient effectuées ou continuent de l'être dans les secteurs les plus concernés (Tilleuls, Bayard, Gaché, Chenoise, Brocherie, Herbes, Claveyson, Barnave) ou susceptibles de l'être (Duclot).
7. Que les Unions de Quartier soient associées à l'élaboration du nouvel arrêté contre le bruit.
8. Que l'arrêté sur la consommation de boissons alcoolisées soit réactivé, rendu public et appliqué (contrôles par la police municipale, les services sanitaires et de sécurité publique, infractions relevées et sanctionnées, y compris en matière d'ébriété sur la voie publique).
9. Que la charte de la vie nocturne soit mise à jour, et imposée à toute nouvelle demande d'activité commerciale nocturne ou changement d'exploitant.
10. Que des interventions auprès du Préfet, du président de Grenoble Alpes Métropole, que des actions juridiques auprès du procureur de la République soient engagées, soit en accompagnement de demandes d'habitants, soit à l'initiative de la municipalité, pour le respect de la loi et de la réglementation et faire cesser les troubles.

Avis de nos lecteurs sur la piétonisation

A la suite de notre bulletin de juin 20216, nous avons reçu une petite dizaine de réactions qui vont d'un avis très favorable (santé) à des avis très défavorable (effet sur les commerces, dégradation de la qualité de vie). Beaucoup estiment que cela peut avoir un effet bénéfique **à la condition** que les implantations de cafés et bars soient limitées, que les activités des visiteurs soient contrôlées, notamment pour l'usage des vélos, et que l'accès reste ouvert pour les habitants.

Certains ne semblent pas avoir une grande confiance dans la capacité des autorités municipales à faire appliquer des règles indispensables pour éviter les dérapages (beuveries, chahuts etc.).

Rappel d'un article dans notre bulletin de Décembre 2016

GH

Règles de fonctionnement d'une terrasse (exprimées par notre Union de Quartier en réponse à un projet de nouvel emplacement).

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

- Il ne devra en aucun cas être servies des boissons alcoolisées sans véritable repas.
- Laisser des espaces de circulation suffisants .
- Rangement du mobilier à l'intérieur du restaurant après chaque utilisation.
- Tarifs de voirie suffisamment élevés pour éviter que cela soit considéré comme une aide de la mairie et surtout pour que l'affectation de cet espace public ne désavantage pas les restaurants voisins qui ne pourraient disposer de terrasse (concurrence déloyale).
- Nettoyage parfait du sol, y compris des mégots, après chaque utilisation.
- Contrôle strict par la mairie de tous ces points.

En route vers la piétonnisation partielle du quartier

Le 19 mai une déambulation a été organisée sous l'égide de la métro dans les futures rues piétonnes de notre quartier, avec le patronage de Ludovic Bustos, délégué aux espaces publics et à la voirie, et Yann Mongaburu président de la SMTC et en présence d'Antoine Back, adjoint du secteur 2 de Grenoble.
Une bonne cinquantaine de personnes ont participé. La déambulation a été prolongée par des ateliers d'échanges avec les techniciens de la métro au « café des jeux ».

Parmi les questions traitées, et les réponses données :

= > Piétonnisation des rues Servien et Lorraine : sauf contre argumentation solide, la décision est prise d'installer un plot d'accès place Lavalette, interdisant l'accès des véhicules et notamment à la placette utilisée comme parking. Une autre borne d'entrée sera positionnée place de Bérulle, 3 bornes de sortie seront positionnées rue de Lionne, rue Chenoise et rue Brocherie.

= > Devenir des poteaux décorés de la rue Chenoise : pourraient être démontés et relocalisés. Un groupe de travail est sollicité par la mairie sur ce sujet, groupe incluant le collectif prestataire de la décoration (Black and White Zulus).

=> Horaires et conditions d'accès : des plots seront instatllés rapidement mais ne seront mis en service qu'en novembre, avec les mêmes horaires d'accès que pour l'ensemble des rues piétonnes, à savoir :

Riverains : à tout moment sauf de 13h40 à 18h

Les possesseurs de garage : toute la journée, à condition de ne pas stationner ailleurs

Livraisons : de 8h à 11h30, pendant 20', en prenant un ticket spécial à l'entrée de la zone et l'après-midi, 20' toutes les trois heures avec un ticket collé sur le pare-brise

Personnes à mobilité réduite : 40' de station-nement

Des cartes d'accès (avec caution payante) seront proposées à tous les habitants de la zone.

=> Risque de développement des terrasses en zones piétonnes : « ce n'est pas leur nombre qui est gênant mais leur gestion »

=> Réfection des sols et nouveau mobilier urbain : des séances de travail avec les habitants se dérouleront tout l'été, mais les décisions devront rentrer dans un cadre budgétaire global pour l'ensemble des nouvelles zones piétonnes, en fonction de priorités décidées collectivement.

Des informations circulent sur les contenus et planning des échanges avec les habitants et nous vous invitons à les consulter sur le site : *participation.lametro.fr/cœur-de-ville-cœur-de-metropole*

Gérard Hudault et Michel Hutinel

Visite (déambulation) du quartier avec l'élu et les responsables du secteur 2 le **28 juin** à **18h** devant la cathédrale, puis des stops à 18h45 ste Claire,19h15 Valbionnais, 19h45 Renauldon, et debriefing à 20h au local de l'union de quartier (10 rue Chenoise)

Fresques apaisantes

Les peintures murales fleurissent, plus ou moins dans le cadre de ce qu'on appelle Street Art. Les rideaux métalliques des commerces sont souvent tagués et ces peintures sont une possible solution contre ces méfaits. La mairie et la métro proposent d'accompagner commerçants et Unions de Quartier pour peindre ceux de Grand Rue et Lafayette. Les Unions de Quartier ont demandé de cibler sur des décorations apaisantes, sur un thème commun à la rue, par exemple historique. Appel est fait aux personnes prêtes à s'engager dans un tel projet. Nous contacter.

Informations pratiques

*	Police nationale :	**17**
*	Police municipale :	**04 76 46 74 97**
*	Service hygiène et salubrité :	**04 76 03 43 55**
*	Conflits de voisinage (médiation gratuite)	**04 38 49 91 50**
*	Problèmes de personnes en errance :	**115**
*	Le fil de la ville (voirie et propreté)	**0800 12 13 14**
*	Antenne de Mairie du secteur 2 :	**04 76 44 29 24**
*	Maison des Habitants, Vieux Temple :	**04 76 54 67 53**
*	MJC des Allobroges :	**04 76 42 56 96**

Bourbon.

Réduits salés et sucrés
Petits fours salés et sucrés
Pains surprises
Toutes réalisations sur commande

ARTISAN
BOULANGER - PATISSIER

3, place Notre-Dame - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 54 57 93
Fax 04 76 62 05 47

Folie d'Orchidées

Artisan Fleuriste
8 Place Sainte-Claire
38000 Grenoble
04 76 00 17 46
Livraison
France - Etranger

BERGER

CHAUSSURES
Hommes - Femmes

SPECIALISTE
▪ **Pantoufles** ▪ **Pieds Sensibles** ▪ **Grandes Tailles** ▪

4, rue Jean-Jacques Rousseau
38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 44 01 65
Fax 04 76 00 11 52
chaussuresberger@wanadoo.fr

Patrick GATTO

Traiteur Caviste

Huître Ancelin
Caviar d'Aquitaine
Truffes fraiches et dérivés
Saumon fumé artisanal

06 08 67 85 87 ***6 rue Pierre Duclot***

AR'IMAGE
ARTISAN ENCADREUR
TEL 04 76 62 83 52
FAX 04 76 54 41 96

du mardi ô samedi
9H30 - 12H
14H - 19H

cadreur38@hotmail.fr
web ar-image.eu

4 rue Jean-Jacques Rousseau
38000 GRENOBLE

HEIDSIECK & RASCLE
vins, fromages, salaisons, produits du terroir

livraison gratuite sur Grenoble
Commandes téléphoniques - Confection de plateaux de fromage

2, rue du Palais
(place aux Herbes)
38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 15 32 20
Fax 04 76 03 19 28

Porcelaine
Ste Claire

arts de la table...
et art de vivre

boutique : 10, Place Sainte Claire 38000
Grenoble. Tel : 04 76 44 10 96